



Cour des comptes

# Centre wallon de recherches agronomiques

Annexe au compte général de la Région wallonne pour l'année 2008



*Rapport approuvé le 20 janvier 2021  
par la chambre française de la Cour des comptes*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>2. COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET 2008</b>	<b>4</b>
<b>3. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS 2008</b>	<b>4</b>

## **1. INTRODUCTION**

Jusqu'au 31 décembre 2012, en application de l'article 93 des lois coordonnées sur la comptabilité de l'État, les comptes des organismes d'intérêt public, dont les opérations doivent être justifiées à la Cour des comptes, devaient être annexés au compte général de la Région wallonne.

En raison du retard dans leur reddition, les comptes généraux du Centre wallon de recherches agronomique (Craw) des années 2007 à 2012 n'avaient pas été annexés aux comptes généraux de la Région wallonne.

Le 19 mars 2020, le ministre du Budget a transmis à la Cour les annexes aux comptes généraux de la Région wallonne comprenant les comptes précités du Craw en vue de leur règlement définitif.

Pour chaque exercice, ces annexes contiennent les comptes d'exécution du budget, les bilans et les comptes de résultats du Centre.

## 2. COMPTE D'EXÉCUTION DU BUDGET 2008

Le compte d'exécution du budget de l'année 2008 déposé pour être annexé au compte général 2008 est conforme à celui déclaré par la Cour.

La Cour propose d'arrêter comme suit le compte d'exécution du budget de l'année 2008.

<b>BUDGET</b>	<b>2008</b>
Recettes prévues au budget :	34.711.000
Dépenses prévues au budget :	34.710.000
<b>RECETTES</b>	
Les prévisions, à :	34.711.000
Les recettes imputées, à :	31.419.425
La différence entre les prévisions et les recettes imputées, à :	3.291.575
<b>DÉPENSES</b>	
Les crédits alloués par les décrets budgétaires, à :	34.710.000
Les dépenses imputées se montent à :	30.697.611
Les crédits sont supérieurs aux dépenses de :	4.012.389
Les crédits complémentaires à allouer par le décret de règlement définitif du budget, à :	<b>254.279</b>
Les crédits à annuler à la fin de l'année budgétaire, à :	4.266.668
<b>RÉSULTAT DU BUDGET</b>	
Résultat général du budget	721.814
- Recettes	31.419.425
- Dépenses	30.697.611

*(en euros)*

## 3. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS 2008

Le Craw a dressé un bilan et un compte de résultats au 31 décembre 2008.

La situation patrimoniale est la suivante.

<b>ACTIF</b>	<b>2008</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>3.094.012</b>
Immobilisations incorporelles	109.747
Immobilisations corporelles	2.957.096
Immobilisations financières	27.168
<b>Actifs circulants</b>	<b>46.526.512</b>
Stocks et commandes en cours	32.076.554
Créances à un an au plus	6.298.381
Placements de trésorerie	12.615
Valeurs disponibles	8.075.130
Comptes de régularisation	63.832
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>49.620.524</b>

*(en euros)*

<b>PASSIF</b>	<b>2008</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>11.554.365</b>
Capital	3.311.244
Réserves	4.587.941
Résultat reporté	960.460
Subside	2.694.720
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>200.754</b>
Provision pour risques et charges	200.754
<b>Dettes</b>	<b>37.865.405</b>
Dettes à plus d'un an	1
Dettes à un an au plus	37.865.404
Comptes de régularisation	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>49.620.524</b>

*(en euros)*

COMPTE DE RÉSULTATS	2008
<b>Ventes et prestations</b>	<b>29.991.895</b>
Chiffre d'affaires	3.250.296
Autres produits d'exploitation	2.871.740
Produits d'exploitation non récurrents	23.869.859
<b>Coût des ventes et des prestations</b>	<b>31.456.771</b>
Approvisionnements et marchandises	1.725.562
Services et biens divers	3.016.635
Rémunérations, charges sociales et pensions	25.484.331
Amortissements et réductions de valeur	1.141.643
Provisions pour risques et charges	77.371
Autres charges d'exploitation	11.230
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1.464.876</b>
Produits financiers	1.083.245
Charges financières	4.036
<b>Résultat financier</b>	<b>1.079.209</b>
Produits exceptionnels	58
Charges exceptionnelles	5
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>53</b>
Autres produits	11.492,98
Autres charges	9.921,02
<b>Autre résultat</b>	<b>1.572</b>
<b>Résultat de l'exercice à affecter</b>	<b>-384.042</b>
Prélèvement sur la réserve Loi Moerman	427.358
Dotations à la réserve épandeur	823
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>42.492</b>

(en euros)



**ADRESSE**

Cour des comptes  
Rue de la Régence 2  
B-1000 Bruxelles

**TÉL.**

+32 2 551 81 11

[www.courdescomptes.be](http://www.courdescomptes.be)